



NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 17 janvier 2020

Conseil des affaires étrangères

20 janvier 2020

La session du Conseil des affaires étrangères, présidée par M. Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à **9 h 30** par une discussion sur les **affaires courantes**. Ce point de discussion permettra aux ministres des affaires étrangères d'être mis au courant et de formuler leurs observations concernant un certain nombre d'évolutions intervenues récemment sur la scène internationale.

Le Conseil procédera ensuite à un échange de vues sur le **Sahel**, compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire et en vue d'accroître l'impact des actions entreprises par l'UE en faveur de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région.

Puis, le Conseil se penchera sur les moyens de renforcer la **diplomatie climatique** et d'agir efficacement auprès des pays tiers dans le but de générer davantage d'ambition en matière climatique au niveau mondial et de renforcer la mise en œuvre par les partenaires clés dans la perspective de la tenue de la COP 26 à Glasgow. Le Conseil adoptera également des **conclusions** sur cette question.

Au cours d'un déjeuner informel, les ministres débattront du **processus de paix au Proche-Orient** et de l'évolution récente de la situation dans **l'ensemble de la région**, en s'appuyant sur les résultats de la réunion extraordinaire du Conseil des affaires étrangères du 10 janvier 2020, qui était essentiellement consacrée à la situation actuelle en Libye et en Iraq.

Possibilités de point presse:

Vers 9 h 15 Déclaration du haut représentant, M. Josep Borrell, avant la session

Après le déjeuner (vers 15 heures) Conférence de presse à l'issue de la session du Conseil des affaires étrangères

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères](#)
[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)
[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Questions d'actualité

Le Conseil des affaires étrangères commencera par une discussion sur les questions d'actualité, au cours de laquelle le HR/VP rendra compte aux ministres d'un certain nombre d'évolutions récentes.

La situation récente en **Bolivie** sera notamment abordée; alors que certaines évolutions encourageantes y ont été observées à l'approche des élections législatives prévues le 3 mai 2020, la situation générale reste fragile.

Les ministres aborderont également le **Venezuela**, à la suite d'une nouvelle escalade de la crise liée aux récents événements survenus à l'Assemblée nationale.

Les relations avec l'**Inde** sont également susceptibles d'être évoquées, à la lumière du récent déplacement du HR/VP à New Delhi où il a participé au Raisina Dialogue.

Enfin, dans le prolongement de la réunion extraordinaire du CAE du 10 janvier, et à la suite de la conférence de Berlin sur la Libye, le HR évoquera les nouveaux efforts consentis par l'UE pour contribuer au règlement de la **crise libyenne**.

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'Union européenne, sur la situation en Bolivie, 15 novembre 2019](#)

[Déclaration du haut représentant, au nom de l'UE, sur les derniers développements intervenus concernant l'Assemblée nationale, 9 janvier 2020](#)

[Site web du Raisina Dialogue](#)

[Conseil des affaires étrangères, 10 janvier 2020](#)

Sahel

Le Conseil aura un échange de vues sur la réponse à apporter à la détérioration de la situation humanitaire et de la sécurité au Sahel.

Le Conseil se penchera sur l'engagement de l'UE dans la région et discutera des voies à suivre concernant la stratégie pour la région du Sahel en vue de renforcer l'effet des actions de l'UE en faveur de la sécurité, de la stabilité et du développement.

En particulier, les ministres devraient se concentrer sur différents aspects tels qu'une éventuelle actualisation de la stratégie pour la région du Sahel visant à équilibrer les volets développement et sécurité, une approche adaptée concernant les régions les plus vulnérables, le rôle des autres intervenants internationaux et la coordination avec eux, et les moyens de relancer le processus de paix au Mali.

Au cours de leurs interventions, les ministres pourraient aborder le sommet France - G5 Sahel qui s'est tenu à Pau le 13 janvier, et le sommet UE - G5 Sahel annoncé par le président du Conseil européen, Charles Michel, qui devrait se tenir prochainement, en mars 2020.

Les précédentes discussions concernant le Sahel se sont tenues en mai 2019 dans le cadre des différentes formations du CAE ([CAE](#), [CAE \(Défense\)](#) et [CAE \(Développement\)](#)).

À cette occasion, le Conseil a également adopté des conclusions rappelant que le Sahel constitue une priorité stratégique pour l'UE et ses États membres. Le Conseil a réaffirmé la détermination de l'UE à accompagner le retour de l'État et des services de base, la stabilisation des zones périphériques, la lutte contre les trafics, et toute initiative de dialogue et de réconciliation. Par ailleurs, il a souligné que le soutien de l'UE ne peut être efficace que s'il accompagne d'efforts conséquents des pays du G5 Sahel pour améliorer la gouvernance, le développement et la sécurité dans l'ensemble de la région.

[Conclusions du Conseil sur le Sahel \(communiqué de presse, 13 mai 2019\)](#)

[G5 Sahel - Sommet de Pau - Déclaration des chefs d'État, 13 janvier 2020](#)

Diplomatie climatique

Dans ses conclusions de décembre 2019, le Conseil européen a souligné qu'il est essentiel de se mobiliser au niveau international pour que la lutte contre le changement climatique soit couronnée de succès. De même, dans sa communication sur le pacte vert, la Commission a souligné qu'il est nécessaire que l'UE intensifie ses activités de sensibilisation afin d'atteindre ses objectifs en matière de lutte contre le changement climatique.

Dans ce contexte, le Conseil examinera les moyens d'intensifier la diplomatie climatique et de nouer un dialogue efficace avec les pays tiers.

En particulier, les ministres devraient évoquer les mesures concrètes envisageables, les partenaires à privilégier et les outils qui pourraient être mobilisés pour générer davantage d'ambition climatique au niveau mondial et renforcer la mise en œuvre par des partenaires clés.

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la diplomatie climatique.

[Conclusions du Conseil européen, communiqué de presse, 12 décembre 2019](#)

[Communication de la Commission: le pacte vert pour l'Europe](#)

[Diplomatie climatique: le Conseil adopte des conclusions, communiqué de presse, 18 février 2019](#)

Déjeuner informel

Au cours d'un déjeuner informel, les ministres débattront du processus de paix au Proche-Orient (PPPO) et du Proche-Orient au sens large. Ce faisant, ils s'appuieront sur les résultats de la réunion extraordinaire du Conseil des affaires étrangères du 10 janvier 2020, qui a principalement porté sur la situation actuelle en Libye et en Iraq.
